



BULLETIN MUNICIPAL

juillet 2026

— ARZAL —

Etat civil

Depuis le 1er décembre 2025, la mairie a enregistré :

5 actes de mariage - 6 actes de transcription de décès - 1 acte de décès -
2 avis de naissance dont :

Robin JOURDAIN né le 14 janvier 2026



Le Ministère de l'Intérieur interdit aux autorités publiques la divulgation de tout élément de la vie privée, sans le consentement écrit de la personne concernée ou de sa famille.

Coordonnées utiles

4 défibrillateurs sur la commune :
- Complexe Michel Le Chesne,
- Parvis de la mairie,
- Village vacances Les Gabelous,
- Capitainerie.



MAIRIE

Tél. : 02 97 45 04 92
17 place de l'église - 56190 ARZAL
Ouvert au public :
Lundi : 8 h 30 - 12 h
Mardi : 8 h 30 - 12 h 15 / 13 h 30 - 17 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Jeudi - vendredi : 8 h 30 - 12 h 15 / 13 h 30 - 17 h
Samedi : 8 h 30 - 12 h 15
accueil@arzal.bzh
N'hésitez pas à consulter notre site internet : www.arzal.bzh
 Mairie d'Arzal

AGENCE POSTALE

Tél. : 02 97 45 02 43
2 place de l'église - 56190 ARZAL
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h 15

MÉDIATHÈQUE LE MILLE FEUILLES

Tél. : 02 97 43 59 88
16 place de l'église - 56190 ARZAL
Ouvert au public :
Mardi : 16 h 30 - 18 h 30
Mercredi : 9 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h 30
Vendredi : 16 h - 18 h
Samedi : 10 h - 12 h
mediatheque@arzal.bzh
 Médiathèque Le Mille feuilles

SERVICE ENVIRONNEMENT (ARC SUD BRETAGNE)

Tél. : 02 99 91 40 90
9 PA La Grée - 56130 NIVILLAC
environnement@arcsudbretagne.fr

HORAIRES D'ÉCLUSAGE

Tél. : 09 69 32 22 97 (serveur vocal 24h/24)
www.eptb-vilaine.fr

ECOLE PUBLIQUE DU PIGEON VERT

Le Pigeon Vert - 56130 Marzan - Tél. : 02 97 42 94 79
pigeonvert.marzan@orange.fr

ECOLE PRIVÉE SAINT-CHARLES

Rue de l'Océan - 56190 Arzal - Tél. : 02 97 45 02 38
eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh

CAPS NIVILLAC

Centre d'Accueil et de Permanence des Soins :
Tél. : 02 97 68 42 42
De lundi au vendredi de 20 h à minuit
Le samedi de 14 h à 18 h et de 20 h à 23 h
Le dimanche et les jours fériés de 9 h à 12 h et de 16 h à 22 h

CENTRE ANTI-POISONS : 02 99 59 22 22 (RENNES)

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE : 119

VIOLENCES CONJUGALES : 39 19

ENEDIS

Dépannage et sécurité :
Tél. : 09 72 67 50 56
Service clients pour les professionnels
Tél. : 09 69 32 18 56

VEOLIA

Tél. : 0 969 323 529

CORRESPONDANTE OUEST-FRANCE

Jocelyne YZIQUEL - Tél. : 06 20 23 92 23
yziquelj@gmail.com

CORRESPONDANTE TELEGRAMME

Emmanuelle MERIL - Tél. : 07 62 18 08 30
merilemmanuelle@gmail.com

CORRESPONDANTE ECHO DE LA PRESQU'ÎLE

Roselyne DAVID-ALLAIN - Tél. : 06 08 58 77 08
roselyneallain@orange.fr

Éditeur : Commune d'Arzal

Directeur de la publication : Samuel FÉRET

Rédaction : Service communication - Associations

Mise en page : Service communication

Crédit photos : Mairie d'Arzal, Médiathèque le Mille Feuilles, Associations, Adobe stock

Imprimeur : Imprimerie IMPRIGRAPH - Imprim'vert - 4 All. Gutenberg, 56610 Arradon

Tirage : 1000 exemplaires

Dépôt légal : juillet 2026



Chères Arzalaises, chers Arzalais,

Dans la continuité de notre action, deux jalons importants ont été franchis en ce printemps 2026 : le renouvellement de l'équipe municipale et l'inauguration de la Forge. Voilà cent jours que la nouvelle équipe municipale a été installée suite au scrutin du 15 mars. Les commissions municipales, groupes de travail et le CCAS ont été installés, animés par beaucoup d'énergie, d'enthousiasme et de détermination.

L'inauguration de la Forge le 12 juin fut une magnifique opportunité de célébrer l'arrivée de l'été avec les habitants et nos invités. La célébration de ce nouveau lieu de convivialité, pensé et construit dans un esprit intergénérationnel, marque la poursuite d'un travail participatif à vos côtés, pour renforcer l'offre d'équipements publics sur la commune.

La reconnaissance de ce beau projet dans le cadre du concours régional de la construction biosourcée de l'interprofession du bois, valorise à cet égard un triple engagement de la commune :

- une démarche inclusive avec les habitants, pour proposer un espace de projets pour plusieurs usages, plusieurs âges ;
- une architecture chaleureuse offrant une nouvelle expérience esthétique et paysagère aux habitants avec sa halle ;
- des matériaux biosourcés et à bas carbone soutenant un bâtiment qui économise l'eau de pluie et produit de l'électricité.

La solarisation accélère sur la commune. Si la centrale de la Forge (130 kWc) va commencer à produire de l'électricité cet été, les ombrières du port vont également partager leur production sur la zone portuaire (499 kWc). Avec ces deux réalisations, l'électricité produite sera injectée dans des boucles d'autoconsommation locale, pour les bâtiments communaux et les entreprises portuaires intéressées.

Dans sa stratégie d'orientation débattue au Conseil Municipal de juin, les élus ont réaffirmé les enjeux de centralité et de proximité dans le futur Plan Local d'Urbanisme. Celui-ci prévoit, en quelque sorte, de « remettre le bourg au milieu de la commune », pour y accueillir prioritairement les futurs logements, commerces, services et équipements. Ceci renforcera les proximités.

Comme chacun a pu déjà le constater, les travaux sont en cours dans les immeubles du bar-tabac rue du stade et du Nid curieux rue des Palis avant une ouverture imminente de leurs activités respectives. Les compromis pour deux lots mis en vente par la commune à la Vigne ont été signés avec de jeunes couples primo-accédants.

Le restaurant intergénérationnel de la Forge ouvrira le mardi 22 septembre avec des modalités d'accès qui seront communiquées pour la rentrée.

Notre Conseil a délibéré pour conventionner avec le Conseil Départemental les modalités de portage des travaux de la future voie cyclable le long de la RD 139, ainsi que son financement : 31 000 € seront à la charge de la commune. Les travaux sont prévus pour la fin de cette année, sur une emprise d'un peu plus d'1 km le long de la départementale, laquelle traversera en outre les parcelles acquises par la commune à la « Lande de Caulon » et son chemin empierré menant à la sortie Sud du bourg.

En complément de cette nouvelle voirie toutefois, nous avons demandé un nouvel aménagement sur la RD 139, afin de protéger sa traversée par les piétons et les cycles depuis et vers l'impasse de la Visonia et Colon. Une traversée qui devra être mieux sécurisée, dans l'intérêt de toutes et tous.

Avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite un bel été à Arzal ou ailleurs.

Samuel Féret, Maire d'Arzal.



Nouveaux habitants

Arrivés depuis septembre 2025

Pot d'accueil

le samedi 5 septembre 2026 à 18h

Complexe Michel Le Chesne



Résumé des décisions du conseil municipal

ASSAINISSEMENT

Règlement du service d'assainissement collectif :

Le règlement du service d'assainissement collectif fixe les règles concernant :

- Le service de l'assainissement : eaux admises, engagements de l'exploitant, règlement des réclamations ;
- Le contrat entre l'exploitant et l'usager : souscription du contrat, résiliation du contrat ;
- La facture : présentation de la facture, actualisation des tarifs, modalités et délais de paiement, non-paiement, cas d'exonération ;
- Le raccordement : les obligations de l'usager, la demande de raccordement ;
- Le branchement : description, installation et mise en service, paiement, entretien et renouvellement, suppression et modification ;
- Les installations privées : caractéristiques, entretien et renouvellement, contrôles de conformité.

Le Conseil Municipal décide d'ajouter au règlement déjà en vigueur le point suivant dans le chapitre 6 relatif aux installations privées :

« La vérification des installations privées par l'exploitant donne lieu à la production d'un certificat relatif à la conformité des installations, remis au propriétaire et à la collectivité.

Dans le cas où des défauts seraient constatés par l'exploitant suite au contrôle des installations privées, le propriétaire doit y remédier à ses frais dans un délai de 6 mois à compter de la transmission du certificat par l'exploitant.

A l'issue d'une seconde vérification des installations, si les travaux de mise en conformité n'ont pas été réalisés par le propriétaire, la redevance assainissement sera majorée de 400 %.

La pénalité de 400 % s'applique sur le montant annuel TTC de la redevance d'assainissement communale.

DIVERS

Prix de vente du livre « Arzal, une histoire » :

M. TOULLELAN a présenté à la population le livre qu'il a écrit sur l'histoire de la commune et de ses habitants entre le XIX^e et le XX^e siècle.

Ce livre, édité par la Commune, est en vente à l'accueil de la Mairie et à la médiathèque au prix de :

- 30 € = prix de vente au public
- 25 € = prix de vente pour les professionnels (Office de tourisme d'Arc Sud Bretagne, librairies du territoire)

Le coût total de ce projet est de 17 000 € pour 580 exemplaires. La commune est éditrice de l'ouvrage. La vente du livre doit permettre de couvrir la moitié du coût de l'opération.

M. TOULLELAN a bénéficié d'une dotation de 50 livres.

Acceptation de la proposition d'achat et signature du compromis de vente de l'immeuble 3, rue des Palis :

Le Conseil Municipal accepte la proposition d'achat à 215 000 € pour l'immeuble situé 3, rue des Palis et autorise le Maire à signer un compromis de vente avec clauses suspensives d'obtention du prêt bancaire par l'acquéreur, d'absence de servitudes ou charges non déclarées pouvant affecter la valeur du bien et d'autorisation de création d'une copropriété au sein du bien immobilier.

Assurance dommage-ouvrage Travaux La Forge :

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la SMACL pour un montant de 16 739,43 € HT.

PERSONNEL

Participation à la protection sociale complémentaire santé des agents :

Le Conseil Municipal décide de participer au financement des contrats individuels labellisés de protection sociale complémentaire en matière de santé à hauteur de 20 € par mois et par agent.

Création d'un poste sur le grade d'Assistant territorial de conservation du patrimoine (catégorie B) à temps non complet :

Le Conseil Municipal décide de créer un poste permanent à temps non complet (28h00 hebdomadaires) d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

La personne recrutée sur ce poste aura en charge la gestion de la médiathèque et la programmation culturelle de la Commune.

URBANISME

Inventaire des Zones Humides : choix du bureau d'études

Pour réaliser l'inventaire des zones humides sur le territoire de la Commune (inventaire nécessaire pour la révision du PLU), une consultation a été faite portant sur :

- Une mission de base : inventaire des zones humides sur tout le territoire de la Commune ;
- Une mission optionnelle : propositions de mesures de restauration des zones humides artificialisées avec chiffrage.

2 bureaux d'étude ont fait une proposition (montants HT) :

	Mission de base	Option	TOTAL
Hydro-Concept	11 090 €	3 570 €	14 660 €
Biosferenn	12 150 €	3 000 €	15 150 €

Pour mémoire, l'Agence de l'eau subventionne la réalisation de l'inventaire des zones humides à hauteur de 70 %.

Le Conseil Municipal retient l'offre du bureau d'études HydroConcept.

Inventaire des Zones Humides : constitution du groupe de travail communal

Ce groupe de travail assure plusieurs rôles :

- Effectuer le lien entre l'étude et la population locale ;
- Transmettre ses connaissances du territoire afin d'affiner la prélocalisation des zones potentiellement humides ;
- Valider les résultats obtenus avant présentation en conseil municipal.

Le Conseil Municipal nomme au sein de ce groupe de travail :

Elus : Samuel FÉRET, Servane LE RAY, Wanig LE NEVÉ.

Agriculteurs : Sylvain TABART, Michel LEVESQUE, Didier LE PALLEC, Serge BRASSEBIN.

Pêcheurs, chasseurs : Gérard LE CLAIRE, Thierry BESNARD, Jean-Luc OLIVIER.

Agent : Jean-Pierre LE RAY.

Autres : Emilien BARRUSSAUD, Jacqueline MOLLÉ.

Eaux et Vilaine : Anne LE NORMAND.

Convention Application des Droits du Sol avec Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération

Depuis 2009, Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération (GMVA) assiste l'ensemble des communes de l'agglomération de Vannes, ainsi que celles de Questembert Communauté et d'Arc Sud Bretagne dans l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Les modalités de collaboration entre ce service et chaque commune sont définies par une convention assortie d'annexes.

Dans un objectif de solidarité financière, le conseil communautaire de GMVA a décidé d'instaurer une facturation de la prestation d'instruction à ses communes membres. Dans le même temps, dans un souci d'harmonisation, il a été décidé de faire évoluer les modalités de facturation selon les principes suivants :

- Facturer à chaque commune le coût réel du service rendu (masse salariale, charges de fonctionnement et de structure), indépendamment des variations d'activité liées aux autres collectivités (baisse des volumes instruits, modification du nombre de collectivités clientes, etc.) ;
- Maintenir une prestation intégrée, sans possibilité de choix « à la carte », afin de garantir la cohérence du service et son efficacité, notamment sur les plans technique et logiciel.

Lotissement La Vigne : déclassement d'une partie de l'espace vert

Le Conseil Municipal autorise la désaffectation et le déclassement du domaine public d'une partie de l'espace vert situé dans le lotissement de la Vigne d'une superficie d'environ 275 m².

Lotissement La Vigne : signature des compromis de vente

Suite à l'appel à candidature, 2 dossiers ont été retenus respectivement pour le lot n°1 et le lot n°2.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un compromis de vente pour le lot n°1 et pour le lot n°2 aux prix de vente suivants :

- Lot n°1 : 39 780,00 €
- Lot n°2 : 27 625,00 €

FINANCES

Subventions aux associations 2026 :

Le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes :

AFN Arzal	100 €
Association Communale de Chasse	500 €
Archers d'Vilaine	600 €
Avant-Garde FOOTBALL	1 500 €
Avant-Garde GYM	1 200 €
Avant-Garde BASKET	1 100 €
Alliance des associations	2 500 €
Amicale Laique du Pigeon Vert	200 €
Club de l'Amitié	150 €
Les Cyclos	300 €
Ar z'allumés	400 €
La Malle à bracadabra	150 €
Cherry Dance	200 €
Boule bretonne d'Arzal	150 €
Graines de liens	150 €
Cinéma La Couronne	300 €
L'outil en Main	150 €
Vilaine en Fête	250 €
Rés'agri	100 €
TOTAL	10 000 €

Subvention exceptionnelle Boule bretonne – 2026 :

Avec l'accord de la municipalité, l'association Boule Bretonne a aménagé un nouveau terrain de boule, la Commune participant à l'achat des matériaux et les membres de l'association se chargeant de la réalisation des travaux.

Le Conseil Municipal décide de verser à l'association une subvention exceptionnelle de 250 € afin de couvrir l'achat des matériaux.

Maintien des taux d'imposition pour 2026

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition 2025, à savoir :

	2026
Taxe foncière sur les propriétés bâties	30,89 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	46,49 %
Taxe d'habitation	14,28 %
Pour les résidences secondaires	
Majoration pour les résidences secondaires	60 %



Village Vacances Les Gabelous - Tarifs 2027

Résidence de Vacances, Location de gîtes « Les Gabelous » - ARZAL

Le barrage - 56 190 ARZAL

Contacts : Tél. : 02 97 45 04 92 - 02 97 45 05 05 - lesgabelous@arzal.bzh

Site internet : www.lesgabelous.fr



Location 2 pièces 4/5 pers	
1 semaine*	
01/01/27 - 03/04/27	300 €
03/04/27 - 04/07/27	400 €
04/07/27 - 28/08/27	550 €
28/08/27 - 10/10/27	400 €
10/10/27 - 31/12/27	300 €
1 nuit *	
Du 01/01 au 03/07 et du 28/08 au 31/12/27	80 €
Du 03/07 au 28/08	/
2 nuits *	
Du 01/01 au 03/07 et du 28/08 au 31/12/27	150 €
Du 03/07 au 28/08	170 €
3 nuits *	
Du 01/01 au 03/07 et du 28/08 au 31/12/27	180 €
Du 03/07 au 28/08	220 €
4 nuits *	
Du 01/01 au 03/07 et du 28/08 au 31/12/27	230 €
Du 03/07 au 28/08	300 €

* sous réserve de nouveaux tarifs à compter du 01/01/2027

Location des salles

Salle « LES PALUDIERS »	
Sans location de logements :	
Du Lundi au Jeudi de 8H à 19H	200 €
½ journée	150 €
Pour le week-end* - Avec location de logements :	
Sous réserve de la location de 5 logements pour 1 nuit ou de 3 logements pour 2 nuits ou de 2 logements pour 1 semaine	650 €
* Du vendredi 17h00 au dimanche 17h00	

Ces prix ne comprennent pas :

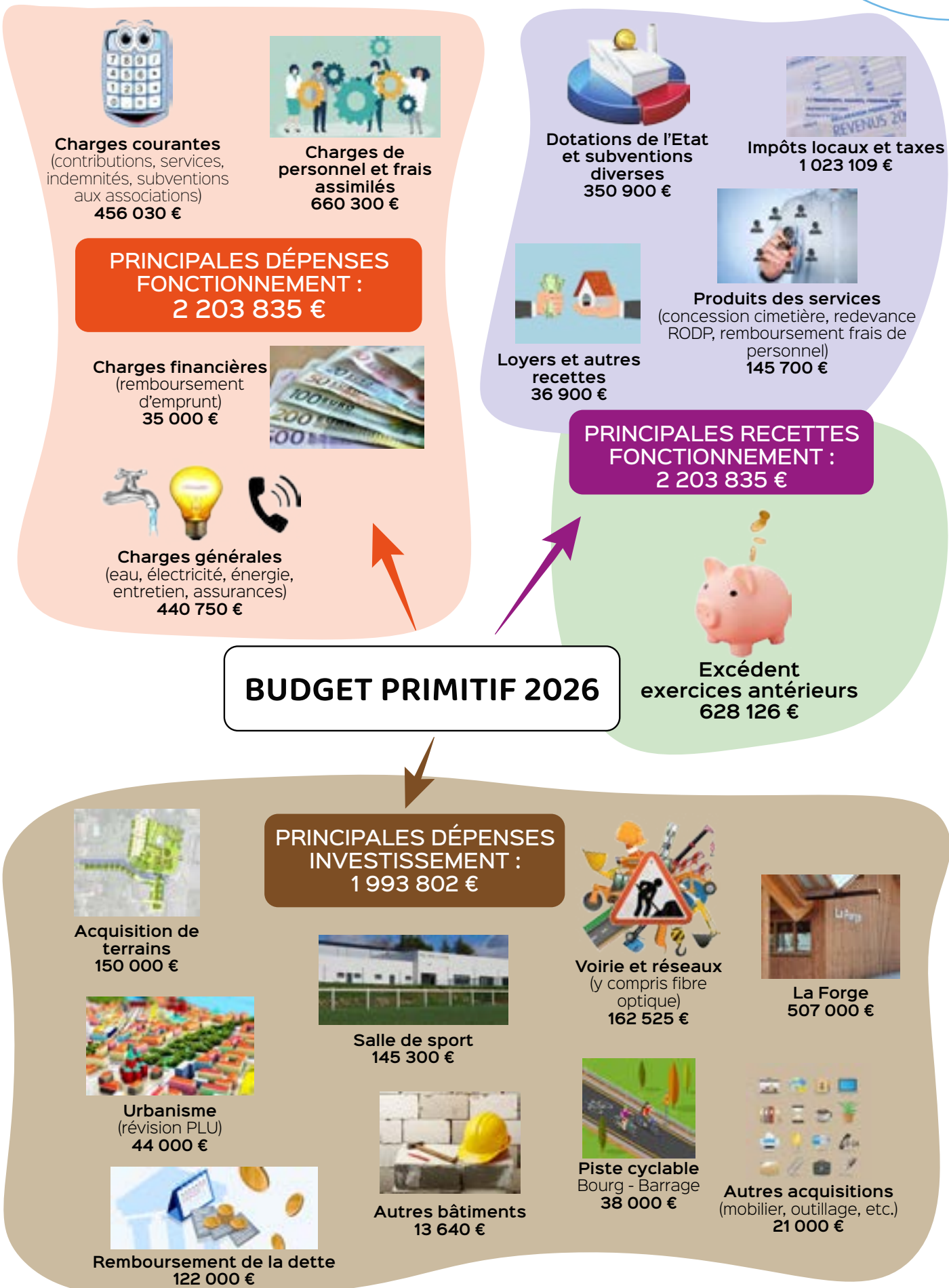
- Taxe animale : 30 € par animal et par semaine ou 6 € par animal et par jour lors de courts séjours
- Ménage à la charge du locataire, toutefois possibilité de forfait ménage : 2 pièces 4/5 pers : 80 € - 3 pièces 6 pers : 95 €
- Draps : 11,00 € la paire
- Serviettes : 6,00 € la paire
- Petit-déjeuner : 8,00 € pour les groupes
- Pause-café : 5,00 €
- Taxe de séjour : 0,70 € par nuit et par personne majeure

Location 3 pièces 6 pers	
1 semaine*	
01/01/27 - 03/04/27	350 €
03/04/27 - 04/07/27	450 €
04/07/27 - 28/08/27	650 €
28/08/27 - 10/10/27	450 €
10/10/27 - 31/12/27	350 €
1 nuit *	
Du 01/01 au 03/07 et du 28/08 au 31/12/27	90 €
Du 03/07 au 28/08	/
2 nuits *	
Du 01/01 au 03/07 et du 28/08 au 31/12/27	170 €
Du 03/07 au 28/08	190 €
3 nuits *	
Du 01/01 au 03/07 et du 28/08 au 31/12/27	210 €
Du 03/07 au 28/08	260 €
4 nuits *	
Du 01/01 au 03/07 et du 28/08 au 31/12/27	270 €
Du 03/07 au 28/08	330 €

Salle « LES CIVELLES »	
Sans location de logements :	
Du Lundi au Jeudi de 8H à 19H	150 €
½ journée	100 €
Pour le week-end* - Avec location de logements :	
Sous réserve de la location de 3 logements pour 1 nuit ou de 2 logements pour 2 nuits ou de 1 logement pour 1 semaine	300 €
* Du vendredi 17h00 au dimanche 17h00	

Conditions de location :

- Caution de 200 € par logement et par salle, demandée à l'arrivée et restituée au départ après inventaire
- Caution ménage : 100 € par logement et pour la petite salle - 200 € pour la grande salle
- Arrhes : 25 % à la réservation, le solde 30 jours avant l'arrivée.
- Chèques Vacances acceptés.
- Tarifs préférentiels pour groupe : - 15 % à partir de 20 personnes (sur la location des logements)
- Réduction de 10 % sur la 2^{ème} semaine de location ou sur le 2^{ème} séjour (pour un séjour d'un minimum d'une semaine).





CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Arzal poursuit son engagement auprès des habitants à travers de nombreuses actions de solidarité, d'accompagnement et de prévention.

Présidé par M. Samuel FÉRET, Maire de la commune, le Conseil d'Administration du CCAS est composé de :

Membres élus	Membres bénévoles
Séverine JEHANNO	Yvonne RYO
Jean-François BASCOU	Corinne LEVESQUE
Geneviève LE GOUALLEC	Jean TABART
Yolène BÉGO	Gérard LE CLAIRE
Isabelle MENTION	Martine GUIGUIAN
Marie-Pierre RICORDEL	Charlène COSPÉREC



Tous participent activement aux actions menées en faveur des habitants de la commune.

Le CCAS intervient dans différents domaines afin d'accompagner les habitants confrontés à des difficultés sociales ou administratives :

- accompagnement et orientation des habitants ;
- aide alimentaire ;
- domiciliations administratives ;
- suivi des demandes de logements sociaux ;
- gestion du registre des personnes vulnérables dans le cadre du plan canicule ;
- actions en faveur des seniors ;
- mutuelle communale.

La banque alimentaire

Une distribution de la banque alimentaire est organisée une fois par mois, généralement le deuxième mercredi du mois.

Le CCAS participe également chaque année à la collecte nationale de la Banque Alimentaire, organisée dans les supermarchés du territoire.

Des actions pour les seniors

Le repas des aînés, destiné aux habitants de 75 ans et plus, est organisé tous les deux ans afin de favoriser les échanges et le lien social.

Chaque année, les habitants âgés de 80 ans et plus reçoivent un colis de Noël.

Les années où le repas des aînés est organisé, les bénéficiaires peuvent choisir entre participer au repas ou recevoir un colis de Noël.

Depuis deux ans, les enfants du Conseil Municipal des Enfants participent à cette distribution, renforçant ainsi les liens intergénérationnels au sein de la commune.

Prévention et accompagnement

Le CCAS tient également à jour un registre des personnes vulnérables dans le cadre du plan canicule ou d'événements exceptionnels.

Les habitants souhaitant être inscrits sur ce registre peuvent se rapprocher de la mairie.

Le CCAS accompagne également les personnes ayant besoin d'une domiciliation administrative ou d'un accompagnement social.

Le CCAS d'Arzal repose sur l'engagement des élus, des bénévoles et des partenaires locaux.

Par leur mobilisation, ils contribuent chaque jour à renforcer la solidarité, le lien social et l'accompagnement des habitants les plus fragiles de la commune.

Recherche de bénévoles occasionnels

Le CCAS souhaite également constituer une liste de bénévoles occasionnels afin d'aider ponctuellement lors des différentes actions menées tout au long de l'année :

- collecte de la Banque Alimentaire ;
- distribution des colis de Noël ;
- actions solidaires et événements ponctuels.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de la mairie.

Renseignements et inscriptions :

En Mairie d'Arzal, 17 place de l'Eglise

Tél. : 02 97 45 04 92

Mail : cohesion@arzal.bzh



Plan canicule 2026

Les personnes fragiles invitées à se faire connaître auprès du CCAS

Le registre canicule permet de recenser sur un fichier communal les personnes qui souhaitent se faire aider en cas d'épisodes caniculaires. C'est un service **gratuit et confidentiel**. Le maire est tenu d'instituer et de tenir à jour ce registre nominatif communal. Ce fichier a pour vocation de localiser les populations les plus à risque, qui seront régulièrement contactées par les services de leur ville pendant toute la durée de l'alerte, afin de s'assurer qu'elles n'ont pas besoin d'aide.

Si la personne appelée ne répond pas, et que la non-réponse est jugée inquiétante, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), chargés de ces appels, pourront se déplacer et, en dernier recours, contacter les pompiers.

Certaines catégories de personnes peuvent s'inscrire sur ce registre, **à la condition qu'elles résident à leur domicile** :

- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- les personnes adultes handicapées ;
- les personnes les plus vulnérables (isolées, sous traitement médical, femme enceinte...).

La demande d'inscription doit être réalisée soit par la personne concernée (ou son représentant légal), soit par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle).

Pour s'inscrire, vous pouvez :

- vous rendre en Mairie d'Arzal, 17 place de l'Eglise ;
- envoyer un mail à accueil@arzal.bzh ;
- appeler au 02 97 45 04 92.

À savoir :

Le registre canicule est déployé quand le plan canicule de niveau 3 est activé : ce niveau correspond à une période de chaleur intense (34 degrés en moyenne) avec des températures nocturnes se maintenant à des niveaux élevés, soit au-dessus des 20 degrés en moyenne, sur plus de 3 jours consécutifs.

Mutuelle communale

Une couverture santé accessible à tous

La commune d'Arzal poursuit son engagement en faveur de l'accès aux soins et du pouvoir d'achat des habitants grâce à la mise en place de la mutuelle communale « Mut'Village », proposée en partenariat avec Mutuale.

Cette offre solidaire permet aux habitants de bénéficier d'une couverture santé adaptée à leurs besoins et à leur budget, tout en profitant de tarifs négociés et d'un accompagnement personnalisé.

Afin de renseigner les habitants et d'étudier les situations individuelles, des permanences sur rendez-vous sont organisées en mairie d'Arzal de 14h00 à 16h00 aux dates suivantes :

Jeudi 17 septembre - Jeudi 22 octobre
Jeudi 19 novembre - Jeudi 17 décembre

Ces rendez-vous sont sans engagement et permettent :

- de comparer les garanties et les tarifs ;
- d'obtenir des conseils personnalisés ;
- d'étudier une éventuelle économie sur votre contrat actuel ;
- de découvrir les services proposés par la mutuelle communale.

Parmi les avantages proposés :

- pas d'exclusion d'âge ;
- absence de questionnaire médical ;
- accès à la téléconsultation ;
- assistance vie quotidienne ;
- agences de proximité.

Renseignements et prise de rendez-vous :
Magali LASNIER :
06 45 08 70 21

Journée citoyenne

Mobilisation autour du nettoyage du cimetière

La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles et élus ayant participé à la journée citoyenne consacrée au nettoyage et à l'entretien du cimetière communal.

Dans une ambiance conviviale et solidaire, chacun a contribué au désherbage, au nettoyage des allées et à l'embellissement de ce lieu de mémoire et de recueillement.

Une nouvelle journée citoyenne est programmée le :

**Mardi 20 octobre 2026
Au cimetière communal**

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, quel que soit l'âge ou l'expérience. Les participants sont invités, dans la mesure du possible, à venir avec leurs outils (gants, binettes, balais, seaux...).

Au-delà des travaux réalisés, cette journée est avant tout un moment d'échange, de partage et de convivialité entre habitants.

Les inscriptions et renseignements sont disponibles en mairie.

La commune remercie par avance les futurs participants pour leur engagement citoyen et leur contribution à l'entretien de notre cadre de vie.



Dispositif « Argent de poche »

Les jeunes s'engagent pour la commune

La commune renouvelle cette année le dispositif « Argent de poche », destiné aux jeunes de la commune nés en 2008, 2009 et 2010.

Ce dispositif permet aux adolescents de participer à de petites missions d'intérêt général pendant les vacances scolaires, tout en découvrant le fonctionnement des services municipaux et le monde du travail.

Encadrés par les agents communaux et les élus, les jeunes pourront contribuer à différentes actions au sein de la commune : entretien des espaces publics, petits travaux de rangement ou d'embellissement...

En contrepartie de leur participation, une indemnisation leur sera versée. Cette initiative a pour objectif de :

- favoriser l'engagement citoyen des jeunes ;
- valoriser leur implication dans la vie locale ;
- créer du lien entre les générations ;
- sensibiliser aux règles du travail et à la vie en collectivité ;
- permettre une première expérience enrichissante et valorisable dans un futur parcours professionnel.

La municipalité remercie l'ensemble des jeunes participants pour leur motivation et leur implication au service de la commune.

Se recenser à 16 ans

Bientôt 16 ans ! Je pense au recensement

Dès 16 ans, le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

CME

Le Conseil Municipal des Enfants s'est réuni le 29 avril pour faire connaissance avec les nouveaux élus et pour proposer leurs idées pour le mandat à venir.

Suite à la relecture de leur profession de foi, deux décisions ont été prises d'un commun accord : organiser une fête d'Halloween pour les 6-13 ans, et lancer un projet de mur d'escalade. Pour cette seconde action, une première visite dans une salle de Vannes est prévue le 1^{er} juillet afin de collecter les données qui nous aideront à peaufiner notre projet.

Les enfants du CME ont rencontré le 4 mars dernier le berger M. DELACOUR au VVA, un échange riche et très apprécié des enfants avec un éleveur passionné !



Le samedi 7 mars, les enfants du CME se sont joints aux chasseurs pour ramasser les déchets au niveau du barrage d'Arzal.

Au total :

- 200 litres de verres ;
- 3 m³ de plastiques ;
- 7 m³ de tout venant.

Le 8 mai, lors des commémorations de la fin de la guerre 39-45, les enfants ont déposé une gerbe devant la stèle du souvenir en mémoire des soldats morts pour la France. S'en est suivi un verre de l'amitié.



Inauguration de la Forge

Prise de parole du sous-préfet aux côtés des élus Samuel Féret, Géraldine Tabart, Yvon Rialland et de Romain de la Bouvrie, architecte.

Les habitants sont venus très nombreux découvrir ce nouvel équipement communal.



Arrivée des enfants de l'école St Charles au restaurant scolaire. Pause méridienne des enfants de l'école. Le service se fait à table comme précédemment à la salle Michel Le Chesne.



Coupé de ruban le vendredi 12 juin en présence des membres du Conseil Municipal des Enfants et (de gauche à droite) : Patrice Le Penuizic, maire de Lauzach et président de Questembert Communauté, Alban Moquet, maire de Monterblanc, Marie-Odile Jarligant, conseillère départementale, Bruno Le Borgne, maire de la Roche Bernard et président d'Arc Sud Bretagne, Yves Bleunven, sénateur, Paul Molac, député et conseiller régional, Olivier Allain, vice-président du Conseil régional de Bretagne, Stéphane Jarlegand, sous-préfet, Samuel Féret, maire, Michel Criaud, député, Romain de la Bouvrie, architecte, Simon Uzenat, sénateur, Yvon Rialland, 2^{ème} adjoint.

Médiathèque LE MILLE FEUILLES

Les animations nombreuses et variées de la médiathèque ont remporté un vif succès.

Retour en images



• Des soirées ont été organisées : pyjama, contes, jeux de société, « Goûte ma soupe ! », récit de périples à vélo par Corentin Vayssade, projection du film documentaire « Demain au boulot » avec la présence de sa réalisatrice Liza Le Tonquer.



• Un atelier pliage origami avec Bricorigami a permis de réaliser des bouquets de fleurs originaux.



• En journée, un spectacle « Humm... des légumes » par la Cie Arts Symbiose a enthousiasmé les enfants ... et les adultes présents.



Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous (places limitées pour certaines), que vous soyez inscrit ou non à la médiathèque.

Si vous souhaitez emprunter des livres ou des magazines, l'adhésion à la médiathèque Le Mille Feuilles est de 5 € par famille.

Horaires :

Mardi : 16 h 30 - 18 h 30
Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h 30
Vendredi : 16 h - 18 h
Samedi : 10 h - 12 h

Concours photo

Vous avez jusqu'au 31 juillet pour envoyer votre photo à l'adresse mediatheque@arzal.bzh sur le thème « Le bonheur est dans le pré à Arzal ».

Laissez parler votre créativité dans la nature. Le pré vous donne un vaste champ d'action ! Les animaux, les fleurs, les personnes, un pique-nique, etc. Nous invitons tous les habitants d'Arzal, amateurs, passionnés de photographie, à participer à notre concours. C'est l'occasion de partager votre regard sur notre commune.

En septembre, un jury remettra un prix aux trois premiers lauréats. Les photos seront ensuite exposées à la médiathèque pendant un mois, où le public pourra voter pour sa photo préférée.

Prix du 1^{er} roman de l'Estuaire de Vilaine

L'association Coeff109 organise la 8^{ème} édition du prix du 1^{er} roman de l'Estuaire de Vilaine. Ce prix a pour vocation de mettre en avant cinq premiers romans francophones de genres et styles différents et d'élire ensemble votre préféré.

Vous trouverez les cinq ouvrages sélectionnés à la médiathèque. Vous avez jusqu'au 15 novembre pour lire ces livres et les classer par ordre de préférence.

Les 5 livres :



Une page se tourne à la médiathèque ...

Annick quitte le Mille Feuilles pour se consacrer uniquement aux tâches de communication municipales.

Une nouvelle histoire commence ...

Coline GERMAIN, animatrice socio-culturelle nouvellement embauchée, a pris ses fonctions le 6 juillet.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



Cuisiniers solidaires

L'association «Les Cuisiniers Solidaires» propose des ateliers cuisine et repas partagés.

« Cuisine en vadrouille » est un projet porté par l'association Les Cuisiniers Solidaires. Le projet a pour but de lutter contre le gaspillage alimentaire et l'isolement en milieu rural à travers des ateliers de cuisine participatifs.

Une rencontre et un atelier ont eu lieu début juillet.

Une 2^{ème} rencontre aura lieu le mercredi 12 août de 10 h 30 à 11 h 30 puis un atelier est programmé le mercredi 19 août de 10 h à 14 h.

Les animations sont réalisées avec les invendus bio récupérés par l'association auprès de Biogolfe et de maraîchers à proximité, dans le but de limiter le gaspillage alimentaire et faire profiter au plus grand nombre d'une alimentation saine et durable.



Voirie

Les travaux de voirie permettent une circulation apaisée et partagée entre véhicules motorisés, cyclos et piétons. L'objectif est de protéger les plus vulnérables et éviter les accidents.

Parmi les leviers pour atteindre cet objectif, figure la diminution de la vitesse dans le bourg et en particulier au niveau des accès du bourg.

Aussi, la mise en place d'une chicane, il y a quelques mois à l'entrée du bourg, dans le secteur du Parc du Galitour, permet de contribuer à casser la vitesse à l'entrée du bourg.

Ce secteur est particulièrement sensible avec la présence de riverains au sein de la résidence du Galitour, mais également celle des enfants jouant dans le parc du Galitour, celle des promeneurs ou bien encore la présence des animaux qui se baladent dans le parc avec leurs accompagnateurs.

Aussi, la municipalité vous enjoint, lorsque vous utilisez ce trajet, de respecter la vitesse du 30 km/h, tout comme dans l'intégralité du bourg et dans les villages où la vitesse est réduite à 30.



Station de recharge rapide

Une station de recharge rapide a été mise en service fin mai sur l'aire de covoiturage de la Corne du Cerf.

La prochaine phase de travaux pour la construction de l'ombrière photovoltaïque est prévue de septembre à novembre 2026.

Du 7 au 11 septembre et du 12 au 23 octobre, l'aire de covoiturage sera fermée.

Par conséquent, le stationnement sera temporairement déporté sur le PAE de la Corne du Cerf. Une communication sur site sera faite à la fin du mois d'août.



Aménagement foncier

À la suite de l'affichage des plans d'aménagement foncier en mairie du 4 au 21 mai 2026, la consultation publique a fait émerger plusieurs recours.

Ils seront examinés par la Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF) dans les prochaines semaines avec une séance plénière prévue en septembre prochain. En attendant, le gel temporaire des mutations reste en vigueur jusqu'à la clôture de l'opération, prévue pour la fin de l'année 2026.

Certains propriétaires sont concernés par la cession de petites parcelles sans frais notariés. Les acheteurs ont reçu un courrier du géomètre les invitant à régler par chèque bancaire le montant convenu de la transaction ; le versement en faveur des vendeurs interviendra en fin d'année 2026.

PLU

Concernant l'inventaire des zones humides, une première analyse de terrain a été réalisée.

Elle donnera lieu à une seconde réunion du groupe de travail dans le cours de l'été. Les prochaines étapes clés de cette procédure incluent le bilan de concertation prévu pour la fin de l'année, avec la présentation du dossier de PLU aux Personnes Publiques Associées (PPA) avant l'arrêt du projet. Quant à l'enquête publique, elle est programmée pour l'année 2027.



*P.A.D.D. : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

*O.A.P. : Orientation d'Aménagement et de Programmation



Frelons asiatiques

Distribution de 30 pièges homologués pour le piégeage des frelons asiatiques sur la commune d'Arzal.

La commune a signé la convention du plan de lutte national contre le frelon asiatique à pattes jaunes (*Vespa velutina*) ; espèce exotique envahissante.



Cette convention est portée par le GDSA du Morbihan (Groupement de Défense Sanitaire Apicole) et la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) qui apportent leur soutien aux collectivités pour acquisition de pièges à prix attractifs (15 euros au lieu de 45 euros) et leurs ressources scientifiques.

Les objectifs du plan de lutte sont :

- la sécurité de la population (risques de piqûres multiples) ;
- la préservation de la Biodiversité (il consomme trop d'insectes pollinisateurs, sans pollinisation : pas de fruit) ;
- la protection des ruchers en diminuant la pression des frelons asiatiques sur les colonies d'abeilles.

Ce redoutable frelon n'a pas de réel prédateur, d'où son fort développement. Le piégeage de printemps est primordial car c'est à ce moment que l'on peut capturer les reines fondatrices sortant d'hibernation. En capturer une c'est éviter la formation d'une colonie pouvant atteindre 2 500 frelons voire beaucoup plus...

Arzal, pour sa première année d'expérimentation, a déployé 10 pièges sur les terrains communaux, 4 chez les apiculteurs dont Marcel Calle (réfèrent frelon sur la commune) et le reste chez des Arzalais volontaires en respectant les préconisations du GDSApicole, à raison d'un piège par km².

Sur 25 pièges relevés, 569 frelons asiatiques ont été piégés entre le 21 avril et le 3 juin 2026.

Une fiche protocole a été fournie avec le piège ainsi qu'une fiche de suivi pour quantifier les frelons. Ces pièges ont été rapportés nettoyés aux services techniques début juin et les résultats transmis au GDSA. Ce dispositif sera reconduit l'année prochaine dès le début du printemps pour un piégeage efficient.

Si vous découvrez un nid, n'hésitez pas à le signaler à la mairie, et pour vous conseiller sur les modalités d'intervention, par notre référent communal ou un professionnel agréé.



Mégothon

La commune d'Arzal a participé au Mégothon

Journée nationale du méga ramassage des mégots, organisée par La Poussée verte et Tricycle.

Dans le cadre du Mégothon, un événement national, l'association La Poussée Verte de Noyal-Muzillac a sollicité toutes les communes d'Arc Sud Bretagne. Parallèlement, l'association Tricycle de Berric a sollicité la communauté de communes de Questembert.

Nous tenons à remercier Arzal et les participants d'avoir répondu présents. Vendredi 29 mai, un ramassage a été mené par Servane Le Ray, accompagnée de deux bénévoles. Elles ont ramassé 1 500 mégots, ce qui équivaut à 750 000 litres d'eau préservés. Rendez-vous en 2027 pour faire encore mieux !



Merci de jeter vos mégots où il faut, mais pas par terre !

Livre offert aux élèves de CM2

Pour la 4^{ème} année consécutive, la municipalité d'Arzal a offert un livre aux élèves de CM2 des écoles Le Pigeon Vert et Saint Charles, avant leur passage en 6^{ème}.

« Ma gorille et moi » de Myriam Gallot.

C'est l'histoire d'une jeune adolescente, Jeanne, qui a grandi dans un zoo dont s'occupent ses parents. Elle a toujours vécu avec une gorille, née au zoo en même temps qu'elle, Mona, avec qui elle a un lien sentimental très fort.

Mais Mona doit être transférée dans un autre parc, et des militants de la cause animale vont prendre le zoo pour cible et faire vaciller l'univers de Jeanne, ses certitudes et ses valeurs. Le livre expose les différents points de vue en s'efforçant d'aborder les questions dans leur complexité.

Ce livre faisait partie de la sélection du prix des Incorruptibles 2020.



Le Pigeon Vert

Quelques temps forts au Pigeon Vert

Les dangers domestiques en janvier

Nous avons travaillé sur le thème des dangers domestiques en Maternelle au mois de janvier pendant plusieurs séances.

« En MS-GS, la maîtresse a d'abord raconté une histoire avec un petit garçon qui s'est blessé en tombant à la maison. Nous avons expliqué ensuite comment nous aurions fait si cela nous arrivait. Puis nous avons joué au jeu des enquêteurs de la MAE (Mutuelle Assurance de l'Education). Il fallait, dans différentes pièces de la maison, repérer les dangers et enfin la maîtresse nous a montré comment appeler les secours et ce qu'il fallait dire au téléphone »



« En TPS-PS, la maîtresse nous a appris à prévenir des dangers dans les différentes pièces de la maison et à appeler les secours »

Les sciences à l'honneur !

A l'occasion de la Journée Internationale des femmes et des filles de sciences, nous avons reçu le mardi 10 février une maman d'élèves, professeure de sciences, qui avait répondu à l'appel que nous avons lancé dans les cahiers de liaison. Elle est intervenue dans les 3 classes d'élémentaire (du CP au CM2) et a su s'adapter aux différents âges des enfants.



En CP, elle a présenté quelques expériences, simples et rapides, afin de susciter l'intérêt des élèves (et donc des filles) pour les sciences. Merci à elle pour ce moment partagé !

Matinée des Arts du monde

Vendredi 13 mars a eu lieu la rencontre interclasses autour des arts du monde. Cette année, toutes les classes travaillent sur ce thème. Au programme de cette journée : des tangrams, un dragon géant, des carpes en mobile, la cathédrale de Moscou et les monuments du monde à travers les points ... Ils ont utilisé différents supports/outils/matières. Les plus grands ont pu épauler les plus petits.



La 15^{ème} Semaine des Mathématiques 2026

Elle s'est déroulée sur le thème « Égalités » du 14 au 25 mars 2026.

Au programme : des défis, des résolutions de problèmes, des constructions géométriques, ... Toute l'école a participé. En Maternelle, des parents et des grands-parents sont venus animer des ateliers préparés par les enseignantes pendant deux matinées.



Les 100 jours d'école !

Jeudi 9 avril (et vendredi 10 avril) les élèves de MS-GS, CP et CE1-CM1 ont fêté les 100 jours d'école depuis la rentrée de septembre. Les élèves ont travaillé depuis septembre en numération sur ce thème chaque jour. Au programme de cette journée : des gâteaux des 100 jours, du pixel art, 100 mots à remettre dans l'ordre alphabétique, des tours de 100 gobelets, des couronnes 100, une montgolfière avec 100 boutons ...



Cross au collège le jeudi 30 avril

Les CM1-CM2 se sont rendus au collège Jean Rostand pour participer avec les élèves de 6^{ème} à un cross. Cela leur a permis de faire connaissance avec leurs futurs camarades. Ils avaient un contrat temps à réaliser pour la course.

Reconnaissance des oiseaux

La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) est intervenue en avril et mai une demi-journée par classe. Les élèves ont participé à des ateliers où il s'agissait de définir ce qu'est un oiseau et ce qui ne l'est pas, de connaître les différents types de becs, d'observer plus en détail les plumes, d'observer des nids ...



Initiation au golf

Les élèves du CP au CM2 ont participé à une initiation au golf avec Delphine CHEVAL, l'animatrice sportive d'Arc Sud Bretagne. Les élèves ont eu 5 séances pour découvrir le matériel et le vocabulaire (le tapis, le tee, le putter, la préparation, la position du corps, des mains...).



Inscriptions 2026-2027

LES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE PROCHAINE SONT OUVERTES :

Vous pouvez vous rapprocher de l'école par mail à l'adresse ec.0560600Y@ac-rennes.fr ou par téléphone au 02 97 42 94 79.

Site internet : pigeonvertma.toutemonecole.fr

Pour toute nouvelle inscription, merci de vous munir du livret de famille et du carnet de santé.



École Saint Charles

Temps forts vécus depuis janvier 2026 :

Vendredi 30 janvier : Première intervention de Caroline :

En lien avec notre projet d'année sur l'Anglais, les élèves ont la chance d'accueillir et de travailler avec Caroline, intervenante de l'association FIZZ, tous les vendredis, de fin janvier à juin. Chaque classe bénéficiera donc de 10 séances pour s'initier et progresser en Anglais, en complément des cours réalisés par chaque enseignant.

Jeudi 12 février : La maison de tous les dangers :

Les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1 ont été invités à participer à « La maison de tous les dangers » organisée par GROUPAMA, à la salle du conseil de la mairie d'Ambon.



Les élèves sont invités à circuler dans une structure de 80 m² qui représente les 4 pièces d'une maison : la cuisine, la salle de bains, le salon et le garage.

Ainsi immergés dans une maison géante, ils prennent conscience des nombreux dangers de la maison et du quotidien.

Merci à Groupama et à Sylvain TABART, administrateur de la caisse locale, d'avoir proposé aux écoles du territoire cette action de sensibilisation aux risques domestiques et à Arc Sud Bretagne pour le financement des transports.

Mardi 17 mars : Rencontre multisite pour la Saint Patrick :

Avec les équipes des écoles d'Arzal et de Marzan, nous avons organisé notre deuxième rencontre « multisite » le mardi 17 mars pour fêter la Saint Patrick !

Cette fois-ci, nous avons inversé les lieux : les élèves de Maternelle/CP de l'école d'Arzal se sont donc rendus en car à l'école de Marzan et les CE/CM de l'école de Marzan à l'école d'Arzal.



Les élèves ont participé à différents ateliers en Anglais (chant, danse, découverte d'instruments, activités sportives et culturelles, jeux de société, lecture de contes, cuisine, bricolage, escape game...) et ont partagé un pique-nique avant de rentrer dans les écoles respectives.

Quel plaisir de voir les élèves des 2 écoles se réunir et partager des moments conviviaux !

Un grand merci aux deux équipes, aux nombreux accompagnateurs sans qui cette rencontre n'aurait pas pu avoir lieu et à Mme GENDROT, cheffe d'établissement du collège Sainte Thérèse de Muzillac et enseignante en Anglais, d'avoir préparé et animé un escape game !

Dimanche 29 mars : Spectacle musical des élèves « Music is magic ! »

Les élèves ont été ravis de présenter aux familles venues très nombreuses, le fruit de leur travail. Un grand merci à Lou, notre intervenante en musique et aux enseignants/ASEM, pour la préparation de ce spectacle avec les élèves et aux associations de l'école pour l'organisation de ce bel après-midi !



Vendredi 3 avril : Repas solidaire :

Le dernier jour avant les vacances de Pâques a eu lieu le repas solidaire (bol de pâtes et pomme) à la cantine.

Cette année, l'argent récolté servira à aider l'association Pouponnière de Nianing au Sénégal qui accueille des enfants âgés de 0 à 18 mois : des bébés orphelins de mère, des bébés dont les mamans, malades, sont dans l'impossibilité de les prendre en charge, des bébés abandonnés.

Avant le repas, le Père Xavier est également passé dans toutes les classes pour rencontrer les élèves et leur parler du Carême et de la Semaine Sainte.

Du samedi 11 au samedi 18 avril : Deuxième séjour linguistique en Irlande :

Dans le cadre de notre projet ERASMUS, 6 personnes des 2 écoles en multisite (Saint Charles ARZAL et Saint Gildas MARZAN) ont eu la chance de partir à nouveau en Irlande, mais à Cork cette fois-ci, du 11 au 18 avril 2026.

Les deux objectifs principaux ont été atteints :

- progresser en Anglais grâce aux 26 heures de formation ;
- fédérer les 2 équipes pour réaliser des projets communs en Anglais avec les élèves.



Ce séjour a été enrichissant : des cours d'Anglais d'une grande qualité, des visites culturelles très intéressantes et une très belle ambiance entre collègues !

Un grand merci aux OGE des 2 écoles, sans qui ce projet ERASMUS n'aurait pu aboutir.



Lundi 27 avril : Premier repas dans la nouvelle cantine « La Forge » :

Au retour des vacances d'avril, les élèves ont déjeuné pour la première fois dans la nouvelle cantine « La Forge ».

C'est vraiment une chance pour les élèves de pouvoir bénéficier de cette belle nouvelle cantine communale, à proximité directe de notre école !



Un grand merci à la municipalité :

- d'avoir permis aux élèves de CM d'être associés à la réalisation de ce projet (invitation à la pose de la première botte de paille, rencontre avec l'architecte, sensibilisation à l'aspect bio-construction et à la production d'énergie solaire, choix du nom de la salle de la cantine),
- de permettre à l'ensemble des élèves de déjeuner dans des locaux agréables et sains,
- de permettre aux personnels (Martine, Joëlle, Sophie et Emmanuella) de travailler dans de bonnes conditions, avec du matériel neuf et adapté.

Jeudi 7 mai : Sortie scolaire des maternelles :

Les élèves de Maternelle se sont rendus à Lizio pour visiter l'insectarium et le village du poète ferrailleur. Ils se sont montrés très intéressés par la vie des insectes et ont pu découvrir l'univers insolite de Robert Coudray, où tout est humour, magie et poésie.

Une très belle journée vécue tous ensemble !



En mai/juin : Rencontres sportives avec les écoles catholiques et le collège Sainte-Thérèse du réseau de Muzillac :

PS/MS/GS : le vendredi 5 juin : au Guerno.

CP/CE1/CE2 : le mardi 26 mai : à Péaule.

CM1/CM2/6ème : le jeudi 28 mai : à Arzal.

Activités physiques et sportives :

Comme tous les ans, Arc Sud Bretagne organise un dispositif d'interventions sportives en milieu scolaire. Elle entend ainsi offrir aux élèves la possibilité de pratiquer des activités sportives très diverses.

Grâce à Delphine CHEVAL, animatrice sportive et à son équipe, chaque classe a bénéficié de 5 séances d'une heure.

Des séances de natation sont également proposées à tous les élèves de la GS au CM2 à la piscine des Métairies, à Nivillac.

Les élèves de CM1/CM2 ont pratiqué la voile à la Roche-Bernard et le kayak, au Fil des eaux à Arzal.

Dimanche 28 juin : Kermesse :

Les élèves ont été ravis de présenter leur danse lors de la kermesse de l'école.

Cette journée fut très attendue et très réussie notamment grâce à l'investissement des trois associations de l'école (AEP, APEL, OGE) et des nombreux parents et amis bénévoles.

Merci à tous !



Pour toute information et pour les inscriptions,

N'hésitez pas à contacter Elodie RUAUD, cheffe d'établissement,

Tél. 02 97 45 02 38

Mail : eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh

Site internet de l'école :

<https://ecolesaintcharlesarzal.toutemonecole.fr>

Renouvellement des instances de la Communauté de communes

Arc Sud Bretagne

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne accueille de nouveaux élus.

Après les élections municipales des 15 et 22 mars derniers, les 38 nouveaux élus communautaires, issus des 12 communes membres, ont été installés dans leurs fonctions lors du premier Conseil Communautaire, qui s'est tenu le 7 avril dernier.

Bruno Le Borgne, Maire de La Roche-Bernard, candidat à sa propre succession, a été réélu au premier tour Président d'Arc Sud Bretagne à la majorité absolue, avec 31 voix. Le Président a souhaité être entouré de 11 Vice-Présidents et d'un bureau communautaire, comprenant les Vice-Présidents et tous les maires.

Chaque Vice-Président s'est vu confier un domaine d'intervention, et sera chargé d'animer une commission sur le sujet, constituée d'élus communautaires ou communaux. Les membres de ces commissions ont été désignés par chaque municipalité à raison d'un titulaire et d'un suppléant par commune.

Pour permettre aux élus de se mettre rapidement au travail, une réunion de présentation des compétences de la Communauté de Communes s'est tenue le 5 mai avec les nouveaux élus communautaires.

La nouvelle équipe est désormais installée. Vous pouvez la retrouver sur le site internet d'Arc Sud Bretagne :

<https://www.arc-sud-bretagne.fr/la-communaute-de-communes/institution/conseil-communautaire/presentation-du-conseil-communautaire/>



Luttons ensemble contre les incivilités

Depuis plusieurs mois, les agents d'Arc Sud Bretagne constatent qu'ils font face à de plus en plus d'incivilités de la part de certains usagers. La Communauté de communes désapprouve fortement ces situations et souhaite agir pour préserver les relations entre les citoyens et les services publics.

Arc Sud Bretagne alerte et appelle à plus de civisme

Aujourd'hui, ces types d'agissement se multiplient au sein de la société, par exemple envers le personnel médical. Praticiens, secrétariat... sont parfois pris à parti.

À la suite de signalements de la part de ses équipes (de terrain et d'accueil), Arc Sud Bretagne dresse aussi le constat d'un nombre croissant d'incivilités de la part d'usagers envers le personnel intercommunal. Cela se manifeste souvent par des paroles et gestes déplacés, voire parfois des menaces très graves. Il est aisément compréhensible que ces comportements pèsent sur le moral de nos agents

et sur le bon fonctionnement des services de proximité à destination du public.

Face à cette situation, Arc Sud Bretagne rappelle l'importance d'adopter une attitude civique et insiste sur le respect des règles élémentaires de courtoisie, condition indispensable aux bonnes relations entre services publics et usagers.

Apaiser les situations et protéger les agents

La Communauté de communes souligne également les conséquences dommageables en cas d'incivilité et son devoir de protéger le personnel intercommunal : risque de fermeture temporaire de certains services publics, accès restreints, etc.

Pour le moment, le choix s'est porté sur des affichages rappelant les règles élémentaires, des communications individuelles et surtout sur une volonté de sensibilisation auprès de la population.

Le civisme fait la qualité de notre vie quotidienne.

Café connecté Programme du 2nd semestre 2026

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne et les communes d'Ambon, de Nivillac, Noyal-Muzillac et Péaule, en partenariat avec le CLARPA 56, ont souhaité mettre en place 4 Cafés connectés sur le territoire. Un Café connecté est un lieu d'apprentissage et d'entraide numérique, GRATUIT, OUVERT A TOUS LES SENIORS DU TERRITOIRE, SANS INSCRIPTION. Bénévoles et apprenants s'y retrouvent 2 fois par mois pour partager leurs connaissances dans le domaine du numérique, dans un climat de détente et de convivialité. Chaque séance dure 2 heures.

Utilisation du smartphone, transfert de photos, applications et réseaux sociaux... il y en a pour tous les goûts ! Retrouvez le programme sur le site de la Communauté de Communes : <https://www.arc-sud-bretagne.fr/>

Défi Zéro Déchet » : relevez le challenge avec Arc Sud Bretagne !

Et si réduire ses déchets devenait un défi collectif, concret et accessible à tous ?

Dans le cadre de l'appel à projet de la Région Bretagne « Accompagnement des citoyens à la prévention des déchets », la Communauté de communes Arc Sud Bretagne, en partenariat avec Questembert Communauté, lance le Défi Zéro Déchet destiné aux foyers du territoire.

L'objectif ? Accompagner les foyers volontaires de septembre à avril 2027 afin de diminuer leur production de déchets grâce à des gestes simples du quotidien.

Que l'on soit seul, en couple ou en famille, chacun peut y participer. Le défi ne demande pas d'être parfait ni de tout changer du jour au lendemain : il s'agit avant tout de découvrir des alternatives, tester de nouvelles habitudes et partager des astuces dans une ambiance conviviale.

Au programme : des ateliers pratiques et gratuits, des conseils pour réduire les emballages, des solutions pour limiter le gaspillage alimentaire, des astuces pour consommer autrement, des bons plans pour gérer ses déchets verts, des échanges, des rencontres, ... Les participants pourront

notamment découvrir le compostage, la fabrication de produits ménagers maison, les achats en vrac, l'utilisation d'objets réutilisables ou encore les bonnes pratiques pour prolonger la durée de vie des objets.

À travers cette initiative, Arc Sud Bretagne souhaite encourager une dynamique locale autour de la transition écologique et montrer que chacun peut agir à son échelle. Car réduire ses déchets, c'est préserver les ressources naturelles, réduire son impact environnemental et faire des économies. Alors, venez relever le défi !



Intéressé ? Renseignements auprès du service déchets :

02 99 91 40 90
environnement@arcsudbretagne.fr

Office de tourisme

DAMGAN / LA ROCHE BERNARD

Une nouvelle collection de brochures disponibles à l'Office de Tourisme



Un nouveau magazine : une invitation à explorer notre destination à travers des articles inspirants, des portraits, conseils et bonnes adresses.

- Les guides Loisirs & Gourmand, Commerces & Services et l'e-brochure Hébergements ;
- Le guide festivités été (animations du territoire de juillet et août).
- Venez les récupérer dans nos bureaux et laissez-vous inspirer par notre secteur !

Editions également téléchargeables sur www.damgan-laroche-bernard-tourisme.com ; Rubrique *Infos pratiques/Nos brochures*.

Profitez de notre service billetterie malin !

Réservez vos croisières, loisirs, sorties nature et autres parcs de loisirs sans files d'attente et bénéficiez de tarifs préférentiels.

Nous proposons aussi notre topo guide randonnées : 5 € pour 20 circuits ou 0,50 € à l'unité.

Simplifiez vos réservations et partez à l'aventure sur nos sentiers !

Nos idées cadeaux 100 % locales et originales

Retrouvez notre sélection de produits dans les boutiques de nos Offices de Tourisme à Damgan, Muzillac et La Roche-Bernard.

Visites ludiques et découvertes : Une expérience à vivre en famille ou entre amis !

Du 10 juillet au 14 août, partez à l'aventure avec Cécile, animatrice du patrimoine de l'Office de Tourisme ! Les yeux bandés ou



avec une longue-vue, découvrez nos villages classés sous un angle inédit et devenez acteur de votre propre visite.

Nouveautés cette année :

La visite spéciale enfant à Muzillac : une visite guidée pour les enfants de 7 à 12 ans d'1h30 dans les parcs de Muzillac.

Tarifs : Adulte : 8 € / Enfants (8-16 ans) : 5 €.

Découvrez le programme complet à l'Office de Tourisme ou sur www.damgan-larochebernard-tourisme.com

Ces visites sont également disponibles toute l'année pour les petits groupes. Réservez vite votre moment de découverte avec Cécile !

Le Musée de la Vilaine maritime

Ouvert du 17 juillet au 16 août - les vendredi, samedi et dimanche de 14h à 18h.

Deux expositions à découvrir :

- « Il y a 6 000 ans le long de la Vilaine. Mégalithes et nouvelles découvertes néolithiques » ;
- « Au fil des fleurs dans le costume traditionnel ».

Tarifs entrée : de 2 € à 4 €

Informations :

Office de tourisme 02 97 41 11 32

ALLIANCE



Des évolutions marquent cette année 2026, bien rythmée pour l'Alliance des associations arzalaises. Après plus de 17 ans au sein du bureau de l'Alliance, Jo ELLUL, ancien président, a transmis le gouvernail à un nouveau bureau. On ne peut que le remercier pour tout le temps passé et son dévouement à gérer cette formidable équipe qu'est l'Alliance des associations.

Un nouveau bureau de 14 membres :

Président : HUCHON Cyril

Vice-président : DUFOUR David

Trésorière : THERET Brigitte

Trésorière-adjointe : ROBERT Catherine

Secrétaire : AISSA Nidyae

Membres actifs : ELLUL Martine, PREVOST Sophie, LENOURY Gilles, CHAILLOT Jean-Luc, LEVERRIER Hubert, LE BRAS Jérémy, DELCOURT Sophie, JOZOU Frédéric et MOYON Philippe*.

Deux nouvelles associations ont intégré l'Alliance : L'Amicale des parents d'élèves de l'école publique Le Pigeon Vert et Graines de Liens (le jardin partagé) portant le nombre à 21 associations au sein de l'Alliance.

26^{ème} édition de Festiv'Arz

Toujours dans une ambiance conviviale, grâce à plus de 400 bénévoles, cette édition fera comme veut l'origine de la fête, la part belle aux traditions bretonnes (jeux, danses, musiques, gourmandises...) mais sur 2 jours.

Vendredi 14 Août à 18 h

- ENNEADE, cinq violons, des voix qui aiment s'entremêler. C'est tout ce dont elles ont besoin pour faire danser.
- TRISKILL, la recette du Fest Noz Metal,
- PLOUZ&FOEN, les nouvelles voix du hip hop breton.

Samedi 15 Août à partir de 11 h

Restauration du midi - nouveauté : la potée arzalaise disparaît du menu et est remplacée par un sauté de porc au cidre, accompagné de ses légumes cuits aux charlots.

Gâteaux bretons, galettes, saucisses/frites,

Restauration du soir (dès 19h): moules-frites, grillades...

Et toute la journée : crêpes et produits bretons

Animations de la journée :

En déambulation et alternance sur site :

Le couple de sonneurs, plusieurs fois champions de France, Lothodé /Cadoudal et le Cercle celtique de Noyal Muzillac, E Korn An Tan, qui présentera son spectacle de rue « A l'aube du grand Jour ».

Sports athlétiques bretons et jeux de force.

► Pour les enfants :

Bille de Bouez : Cabaret Cyclette et jeux en bois.

► A partir de 17h :

Concert de Guillaume YAOUANK qui, avec sa voix et sa guitare nous offrira le plus pur du folk marin.



► A partir de 19h, Fest-Noz avec :

- ENNEADE (présent le 14 août) ;

• DRACHE : des voix, un violoncelle + une contrebasse donnent « un duo organique et enivrant de musique bretonne à danser et à écouter, teinté de quelques apparitions occitanes » ;

• LITHA : 3 musiciennes et chanteuses, « Alliance de musiciennes du Pays de Redon et du Poitou, Litha crée un univers à la fois dynamique et délicat, où le chant à répondre est mis à l'honneur » ;

• DISKAR : « Trio purement acoustique à l'énergie sauvage et provocante qui se marie avec la tendresse et la douceur des mélodies et des chants » ;

• DAVID PASQUET TRIO : « Le trio breton David Pasquet, c'est l'électro marié avec la musique de ses racines bretonnes entrées en lui dès son jeune âge. Une musique actuelle bretonne novatrice ».

► Feu d'artifice

Réalisé par Bretagne Pyro

Tarif :

Vendredi 14 Août : 10 €, gratuit – de 14 ans

Samedi 15 Août : 5 €, gratuit – de 14 ans

Forfait deux jours : 13 €

Billetterie : sur place ou via hello asso :

<https://www.helloasso.com/associations/alliance-des-associations-d-arzal/evnements/festiv-arz-26eme-edition-1>

L'Alliance, c'est également la location de stands et de vaisselle aux particuliers et associations.

N'hésitez pas à nous contacter.

Renseignements :

Alliance des associations d'Arzal
07 82 70 75 08 / 06 21 48 90 55
alliancearzal@gmail.com

Dates pour nous retrouver :

- Forum des Associations, Samedi 5 Septembre 2026.
- Marche nocturne Arzal – Billiers au profil du Téléthon, Vendredi 4 Décembre.

Pour les bénévoles de Festiv'Arz 2026 et des éditions passées : soirée de remerciements le samedi 14 Novembre 2026 au Complexe Michel Le Chesne.

**Nota : cet article a été rédigé lors du départ brutal de notre ami, Philippe MOYON, membre du bureau de l'Alliance et de nombreuses associations arzalaises.*

Cherry dance



La K-pop dance est un style de danse provenant de la Corée du sud. Un mélange de danse de rue et de Hip-hop qui englobe le chant, la danse, l'expression scénique, les postures et utilise tous les genres de musique coréenne allant de ballades au rap en passant par le rock et la pop.

L'association Cherry dance propose des cours de k-pop dance aux enfants à partir de 5 ans, adolescents et adultes à l'année ou en atelier.

Durant l'année, nous proposons aux adhérents des sorties culturelles sur le thème de la K-pop et l'Asie.

Célia, notre professeure de K-pop, assure l'encadrement des cours à l'année, 7 rue du stade 56190 Arzal (ancienne école salle 2) les :

- Mardi de 18h30 à 19h30 pour les ados (groupe 1) ;
- Mercredi de 10h30 à 12h00 pour les primaires ;
- Mercredi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30 pour les ados (groupe 2 et 3) ;
- Mercredi soir de 20h30 à 21h30 pour les adultes ;
- Samedi matin de 10h30 à 12h00 pour les ados lycéens (groupe 3).

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour l'année 2026-2027.

Pendant les vacances d'été, les stages de K-pop sont prévus sur réservation le :

- Mercredi 8 juillet de 10h30 à 12h00 ;
- Mercredi 12 et 26 août de 10h30 à 12h00.

Tarif : 255 € l'année / 15 € le stage pendant les vacances scolaires.



Renseignements :

Nidyae AÏSSA – Présidente : 06 71 46 64 68

Mail : cherry.dance@orange.fr

Retrouvez-nous sur notre page Facebook et Instagram :

Cherry dance
 [cherrydance.asso](https://www.instagram.com/cherrydance.asso)



AGA Football

L'Avant-Garde d'Arzal a connu une belle saison 2025/2026, marquée par une forte dynamique sportive et associative.

Le club comptait cette année :

- Trois équipes seniors ;
- Une équipe dans chaque catégorie du football d'animation, de U6 à U11 ;
- Des équipes engagées au sein du groupement, de U12 à U17.

Au total, le club a réuni 105 licenciés dans l'ensemble des catégories.

Malgré une période hivernale compliquée en raison des conditions météorologiques, l'esprit du football est toujours resté bien présent et continue de vivre pleinement dans la commune.

Le club tient à remercier chaleureusement l'ensemble des accompagnateurs, bénévoles, sponsors, éducateurs et dirigeants pour leur aide précieuse et le temps consacré à l'association. Le football rassemble sur le terrain, mais il grandit surtout grâce à toutes celles et ceux qui s'investissent sans compter. Merci à tous !

La saison 2025/2026 se clôturera avec le traditionnel vide-greniers organisé le 26 juillet.

Le regard est désormais tourné vers la saison 2026/2027.

Joueurs, joueuses, bénévoles, sponsors, arbitres ou éducateurs : les portes du club sont grandes ouvertes. N'hésitez pas à contacter le club ou à venir le rencontrer lors des forums associatifs de la commune.

Contact :

M. Gwenaél TABART : 06 21 04 85 72





AGA Basket-ball

La saison se termine, les licenciés vont raccrocher leur paire de baskets jusqu'à la saison prochaine ! Un petit retour tout de même sur la saison passée :

- Les U9 mixtes ont terminé la saison avec de nombreuses victoires, bravo les P'tits Loups !
 - Les U11 ont commencé leur saison difficilement mais ils ont vite progressé dans le deuxième championnat et ont pu apprécier les victoires !
 - Les U13 mixtes finissent en milieu de classement et ont aussi beaucoup progressé, bravo à eux !
 - Les U15 féminines quant à elles finissent 2^{ème} de leur championnat. Elles ont aussi participé à la Coupe du Morbihan et ont fait vibrer tout le club ! Elles ont touché la finale du bout des doigts mais ont malheureusement laissé la place à l'équipe de Hennebont en s'inclinant 55-56 à quelques dizaines de secondes de la fin du match. Bravo tout de même à elles pour cette belle aventure et merci à tous les supporters venus nombreux !!!
- L'équipe mixte loisirs a disputé quelques rencontres amicales, toujours dans une ambiance chaleureuse.

Le club a organisé un goûter de Noël avec différentes animations et de nombreux lots à gagner.

Les associations foot et basket ont aussi organisé l'événement « Vilaine en fête » au barrage d'Arzal. Cette belle soirée a permis de réunir marins, danseurs, bénévoles, touristes et badauds dans une ambiance conviviale.

Les bénévoles du club seront également présents pour l'événement Festiv'Arz le 14 et 15 Août 2026. Venez nombreux ! Enfin, le club organisera fin novembre une seconde édition de la bourse aux jouets.

La saison 2026/2027 se prépare !

Les entraînements sont assurés par un éducateur sportif. Ils avaient lieu cette année les mardis soirs de 16h45 à 20h15 selon la tranche d'âge. Les loisirs s'entraînaient quant à eux le mercredi soir à partir de 20h00. Le planning des entraînements est en cours et nous vous apporterons des informations au plus vite !

Important :

Nous recrutons des joueurs de toutes catégories ainsi que des membres du bureau et des bénévoles pour le coaching et les événements organisés par le club. Nous serons bien sûr présents au forum des associations pour vous rencontrer. Venez nombreux !

Les actualités de l'association (événements, résultats des matchs) sont relayés sur :

- basket AGA Arzal
- aga_basket arzal.

N'hésitez pas à y adhérer.

Un grand merci à tous les licenciés, à tous les bénévoles et les parents pour leur présence tout au long de l'année. Et un grand merci à Magda qui a assuré chaque semaine les entraînements de nos petits et de nos grands avec intérêt et professionnalisme !

Renseignements :

agabasket56190@gmail.com

ou directement auprès des membres du bureau.

AVANT-GARDE YOGA RELAXATION

Le Yoga, temps pour soi, temps de bien-être, alternance d'exercices ou de postures, relaxation avec respiration contrôlée.

Le YOGA, classique ou sur chaise, plus qu'une pratique sportive, est un moment privilégié dédié à soi-même et offre de nombreux bénéfices pour la santé physique et mentale.



Les cours de YOGA se sont terminés fin juin pour cette saison et reprendront en septembre prochain.

Les cours ont lieu au complexe Michel Le Chesne :

- le lundi matin de 10h à 11h30,
- le lundi après-midi de 14h30 à 16h,
- le mardi après-midi de 14h30 à 16h pour le yoga sur chaise, (sauf pendant les vacances scolaires).

Renseignements :

Marie Paule LE CLAIRE : 06 19 49 93 21

Eliane RIOCHE : 06 88 64 28 47



Association Gymnastique Volontaire d'Arzal

Nouvelle animatrice cette année pour les cours de Pilates et de Gym, qui a su trouver sa place auprès des adhérent(e)s ! Elle nous quittera quelques mois à la rentrée pour un congé maternité et sera bien sûr remplacée.

Le Multisports, pour petits et grands, a toujours autant de succès !

La saison s'est terminée le vendredi 19 juin autour d'un verre de l'amitié et les cours reprendront le lundi 7 septembre.

Rendez-vous le samedi 5 septembre au forum des associations pour vous inscrire ou auprès de agva56@outlook.fr

Les différents cours proposés :

► Gym / Renforcement musculaire

- Lundi soir 19h30-21h00 : gym tonique avec ½ h de stretching
- Mercredi matin 8h45-9h45 : gym douce,
- Mercredi matin 9h45-10h45 : éveil corporel 3/5 ans,
- Mercredi soir 18h30-19h30 : gym tonique,
- Vendredi matin 9h00-10h00 : gym.

► Pilates

- Lundi soir 18h30-19h 30,
- Mardi soir 18h-19h00 ou 19h00-20h00,
- Vendredi matin 10h00-11h00,

► Multisports

- Lundi soir 20h00-21h30 : multisports adultes avec ½h de renforcement musculaire,
- Vendredi 16h45-17h40 / 17h40-18h35 et 18h35-19h30 : multisports enfants de 5 à 11 ans.

Les personnes qui souhaitent mieux connaître les différentes activités, peuvent participer gratuitement à un cours en début d'année.



En attendant, bonnes vacances sportives à tous !

Renseignements :

Céline MAILLARD - Présidente
02 97 45 00 32 (après 18h30)



Tir à l'arc - ARCHERS D'VILAINE

Accessible au plus grand nombre, le tir à l'arc est un sport ludique demandant une certaine rigueur technique.

Pour acquérir cette rigueur, un encadrement adapté est nécessaire, c'est ce que propose le club des Archers d'Vilaine, que l'on soit débutant voulant découvrir la pratique ou tireur confirmé en loisirs ou compétition.

Pratiqué en intérieur à 18 m (automne/hiver) et en extérieur de 20 à 70 m (printemps/été) le tir à l'arc est possible toute l'année.

Un sport bon pour le corps et l'esprit : en effet le tir à l'arc permet de mieux se connaître et de gagner en confiance. Il nécessite également une bonne maîtrise de soi pour gérer ses émotions et garder le contrôle de son tir. Il fait travailler l'ensemble du corps demandant des efforts physiques dans le mouvement, le maintien et l'équilibre.

Venez découvrir et pratiquer ce sport avec les Archers d'Vilaine, club affilié à la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc) le lundi soir de 18h à 19h30 et le jeudi soir 19h à 20h30 à la salle des sports Michel Le Chesne à ARZAL.

Renseignements :

Nicolas ROY : 06 70 08 08 16

roynicolas@live.fr

Sur le site du club :

<http://archers-dvilaine-arzal.clubeo.com>





The Rebels'56

Avec des adhérents de tous âges, l'association « THE REBELS'56 » a pour but de promouvoir l'apprentissage et la pratique de la danse country, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Cette année, de nombreux débutants ont rejoint l'association, qui voit son effectif passer à 42 adhérents, répartis sur les trois niveaux (débutants, novices et intermédiaires).

L'association compte une majorité d'adhérents sur la commune d'Arzal, mais également d'une douzaine de communes tant sur le Morbihan que sur La Loire-Atlantique. Lors de notre bal annuel, nous avons accueilli 150 personnes venant des communes voisines, des départements limitrophes mais aussi de Touraine et de Charente-Maritime.

L'association anime toutes sortes d'événements, anniversaires, mariages, enterrements de vie de jeune fille.

Alors si vous souhaitez partager notre passion pour la danse country, venez nous rejoindre. N'hésitez plus, lancez-vous, c'est un plaisir à partager.

Une soirée « découverte », ouverte à toutes et à tous, est organisée de 20 h à 22 h le mercredi 16 septembre 2026.

Trois cours sont proposés par semaine à la salle polyvalente.

Le mercredi soir :

- 20 h à 21 h pour les novices ;
- 21 h à 22 h pour les intermédiaires.

Le jeudi soir :

- 20 h 30 à 21 h 30 pour les débutants.



Contact :

Tél. : 06 32 08 23 76

Mail : arzaltherebels56@gmail.com



Cyclos / Marcheurs d'Arzal

Les sorties marcheurs ont lieu une fois par semaine sur une distance d'environ 10 km.

Pour les cyclos, il y a différents groupes : vélo détente, VAE, VTC et VTT.

Le club a organisé le 19 Juillet 2026 la randonnée annuelle regroupant environ 1000 participants, marcheurs et cyclos.



Contact :

Gilles LENOURY : 06 34 22 65 85.



La Malle à bracadabra

Notre association a pour but de créer du lien social et des partenariats, de développer la culture en milieu rural grâce à diverses activités artistiques et créatives dans le respect de notre environnement. Développons ensemble, grands et petits nos compétences pour un monde meilleur.

Notre programme été 2026

Toutes les activités pour l'été 2026 se dérouleront au 2, la Ville au Vent à Arzal.

Atelier théâtre enfants pour les 7-12 ans, tous les mercredis de 18h à 19h30 en juillet et août. Participation : 10 €, inscription à la séance pour s'improviser comédien sur la scène du théâtre d'été du hang'art, terrain de jeu idéal pour l'imagination et le jeu.

Ateliers de loisirs créatifs tous les vendredis en juillet et août de 10 h 30 à 11 h 30, création bijoux ou peinture sur galet pour apprendre les bases de ces deux techniques et repartir avec vos créations. Participation : 10 € matériel compris.

Les voyages sonores sont une halte paisible et relaxante, bercés par le son des bols, des gongs, des tambours, des grelots et autres instruments vibratoires, vous vous sentirez pendant 1h dans une petite bulle de bien-être et vous pourrez à l'issue de la séance essayer les instruments. Participation : 8 €, séance à 19h.

Les Improdigieux vous proposeront un spectacle de théâtre d'impro «Brèves de comptoir», parce que l'impro se sert bien frappée, pour une soirée de rires et de découvertes.

Entrée 8 €, petite restauration sur place à partir de 19 h et séance à 20 h (idem pour concerts), à 18 h pour les contes.

Atelier théâtre enfants : pour les 7-12 ans, tous les mercredis de 18 h à 19 h 30 en juillet et août.

- Vendredi 24 juillet : atelier bijoux.
- Vendredi 24 juillet : voyage sonore.
- Vendredi 31 juillet : atelier peinture sur galet.
- Vendredi 31 juillet : spectacle de théâtre d'impro « Brèves de comptoir ».
- Vendredi 7 août : atelier bijoux.
- Vendredi 7 août : voyage sonore.
- Dimanche 9 août : spectacle de contes par la Cie espace hors du temps.
- Vendredi 14 août : atelier peinture sur galet.
- Vendredi 21 août : atelier bijoux.
- Vendredi 21 août : soirée jazz guinguette par le trio Chicken combo.
- Vendredi 28 août : atelier peinture sur galet.
- Vendredi 28 août : voyage sonore.
- Dimanche 30 août : spectacle de contes par la Cie espace hors du temps.
- Vendredi 11 septembre : spectacle de théâtre d'impro « Brèves de comptoir ».

Nos activités récurrentes pendant l'année :

► **Atelier théâtre d'impro, animé par Nadia Lecomte Cie espace hors du temps,**
Tous les mercredis soirs à 20h, salle 1, ancienne école.
15 € la séance ou abonnement annuel 230 €.

► **Atelier danse intuitive animée par Nadia Lecomte,**
15 € la séance ou 80 € l'abonnement.
Un samedi par mois à l'ancienne école, salle 1.

► **Atelier Tai-chi et Do in avec Valérie Couronné Shiatsu du dragon rouge, ancienne école, salle 1.**
Mardi 10 h - 11 h Do-in, 11 h - 12 h Bien-être, 19h - 20 h Tai-chi.
Mercredi 9 h 30 - 10 h 30 Tai-chi.
5 € la séance.



Bureau :

Fabienne AGLAT : Présidente
Sylvie BODINIER : Secrétaire
Marc SCHMUTZ : Trésorier

Renseignements et inscriptions
au 06 73 46 11 69

Mail : lamallebracadabra@orange.fr

La Malle à Bracadabra



Théâtre

Toujours plus nombreux et passionnés, les comédiens de Ar Z'allumés continuent de faire vivre le théâtre local avec énergie et convivialité.

Cette année, pas moins de 46 acteurs sont montés sur scène pour réaliser notre spectacle « Sur un banc » illustrant la vitalité et l'esprit collectif de la troupe !

► À vos agendas !

La troupe vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour son prochain spectacle :

« Cauchemars en coulisse » à la Ville au Vent, à Arzal les 4, 5 et 6 juin 2027.

Un moment théâtral qui s'annonce riche en émotions, humour et surprises !

► Des ateliers pour tous :

Encadrés par une comédienne professionnelle, les ateliers permettent d'explorer de façon ludique l'expression, la voix, l'écoute, l'imagination et le plaisir du jeu collectif.

Lieu : Salle 1 de l'ancienne école

- Lundi : 18 h 30 (junior) – 20 h (adultes)
- Mardi : 18 h (junior)
- Jeudi : 18 h (junior) – 19 h (ados)

Projet 2027 : ouverture d'un atelier d'initiation au théâtre pour les enfants de moyenne section, grande section et CP, le mardi soir.

► Tarif :

138 € l'année (paiement possible en plusieurs fois)

Rejoignez l'aventure !

Débutant ou confirmé, enfant, ado ou adulte : chacun peut trouver sa place au sein de la troupe !

Suivez-nous sur Facebook pour rester informé de nos actualités.

Graines de Liens

Une serre, ça sert !

Le jardin partagé est devenu un passage de promenade de plus en plus apprécié. Nos courageux et assidus jardiniers s'y relaient toujours deux fois par semaine (pour rappel : les mercredi et samedi matin de 10 h à 12 h), quelles que soient la météo et les marées, il faut bien le dire !

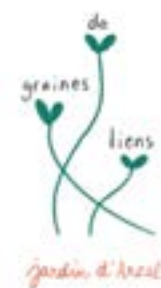
Pour de futurs paniers de légumes variés, ils ont planté des pommes de terre et semé sous la serre des futurs plans de tomates, betteraves, salades et autres radis, courgettes, choux, brocolis, poivrons et melons, qui rejoindront les carrés au moment voulu.

Des fèves d'hiver et des épinards ont été récoltés et ont bien garni nos assiettes.

Trois pieds de vigne ont été plantés. Patience pour les récoltes du raisin. Patience aussi pour la cueillette des fruits du verger bien fourni. Nos pommiers offrent d'excellentes pommes qui se dégustent déjà.

Avis à tous les amateurs (novices ou expérimentés) : toutes les bonnes volontés pour aider à entretenir ce jardin sont les bienvenues. Surtout ne pas hésiter à venir y déambuler et admirer les prémices d'un fleurissement chatoyant parmi les légumes.

À très bientôt au jardin.



Président : Bernard MAUDUIT
Vice-présidente : Maryse PUYGUINIER
Trésorière : Catherine ARLIX
Secrétaire : Isabelle BOUCONTET
Vice-secrétaire : Eléna MESSAGER
Metteur en scène : Isa MOREAU

Contact :

Isa BROCHARD : 06 73 46 11 69

Mail : arzallumes@gmail.com



Contact :

grainesdeliens.arzal@gmail.com



Vaincre la Mucoviscidose

Le vendredi 14 novembre dernier, la salle Michel Le Chesne a accueilli la remise du chèque des Virades de l'Espoir 2025 au profit de l'association Vaincre La Mucoviscidose.

Grâce à la mobilisation des bénévoles, des partenaires et des nombreux participants, les quatre sites des Virades de la Brière-Prèsqu'île (Arzal, Herbignac, Sainte-Reine-De-Bretagne et Campbon) ont permis de récolter la somme remarquable de 72 810 euros au bénéfice de la lutte contre la mucoviscidose.

Cette soirée conviviale et riche en échanges a également donné naissance à une nouvelle initiative des bénévoles portée par l'association : la soirée Disco-Guinguette organisée le samedi 31 janvier 2026. Véritable succès populaire, cet événement festif a permis de récolter 4 700 euros supplémentaires pour l'association dans une ambiance chaleureuse et intergénérationnelle. **Fort de cette réussite, le rendez-vous sera reconduit le samedi 30 janvier prochain.**

L'association a également pu compter sur le soutien de l'Ecole Saint-Charles qui, en 2025, a organisé une opération « Bol de riz » au profit des Virades de l'Espoir. Cette belle action de solidarité a permis de remettre un chèque de 1 078,96 euros à l'association.

Dans cette belle dynamique de solidarité, notre commune accueillera le dimanche 27 Septembre une nouvelle édition des Virades de l'Espoir. Tout au long de la matinée, plusieurs activités pédestres seront proposées ainsi qu'un circuit course nature, afin de permettre à chacun - petits et grands, sportifs ou simples promeneurs - de participer selon ses envies. Nous accueillerons également une étape de la balade motos en provenance de de Campbon et une balade mobylettes revenant de Sainte-Reine-De-Bretagne.

Un espace de restauration sera également présent sur place pour partager un moment convivial et festif.

Les Virades de l'Espoir sont organisées chaque année partout en France pour soutenir la recherche et améliorer le quotidien des personnes atteintes de la mucoviscidose, une maladie génétique rare qui touche principalement les voies respiratoires et le système digestif. Malgré les avancées médicales, la mobilisation de tous reste essentielle pour faire progresser la recherche et accompagner les familles concernées.



Nous vous invitons à venir nombreux participer à cette belle journée placée sous le signe de la solidarité, du partage et de l'espoir.

Pour celles et ceux qui ne pourraient pas y participer, il est toutefois possible de soutenir l'association. en effectuant un don.

Pour faire un don :

Site internet :

virade.org - Arzal

Par voie postale :

Virades de l'Espoir, 12 rue des lauriers, 56190 Arzal.

L'outil en Main Estuaire de Vilaine de Férel

L'outil en main est issu d'une initiative nationale qui a pour but de faire découvrir aux jeunes âgés de 10 à 14 ans des métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine en s'initiant aux côtés d'artisans bénévoles. Le dispositif permet à chaque jeune de participer au cours de l'année scolaire, à des ateliers avec de vrais outils de professionnels.

Les séances, qui se déroulent les mercredis, sont individuelles et les jeunes sont accompagnés par un animateur.

A Férel, depuis 2012, 306 jeunes ont été initiés par 61 femmes et hommes de métier.

L'outil en main est une révolution, nous sommes l'intelligence de la main.

Le 10 octobre 2026 nous organisons un concert avec le groupe REVE de MER au profit de l'outil en main, Espace polyvalent, L'orée du bois - 44410 Herbignac

ECHANGER & TRANSMETTRE

Quand les gens de métier communiquent le savoir-faire aux jeunes de 10 à 14 ans.



Contact

Gilbert THOBIE : 06 77 15 19 27

Mail : gilbert.thobie@orange.fr

Club de l'Amitié



Les membres du Club se retrouvent toujours avec un réel plaisir, les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois de 14 h à 18 h à la salle Michel Le Chesne.

Différentes propositions leur sont faites : jeux de société, belote, rummicube, tarot, 5 rois, etc. En extérieur : pétanque, marche douce accompagnée par deux bénévoles, Monique et Jimmy.

Ces rencontres du mercredi donnent l'occasion d'échanger, de prendre du bon temps et de fêter les anniversaires des uns et des autres autour du verre de l'amitié et des petits gâteaux.

Le premier semestre a été assez chargé :

- Suite à l'assemblée générale du 28 janvier 2026 : un concours de belote avec 90 personnes ;
- Un loto (une première) pour les adhérents, animé par Michel ;
- Un quiz animé par Jean-Claude aidé de Josette ;
- Un repas ouvert à tous le dimanche 10 mai à la salle Michel Le Chesne avec 160 convives qui ont apprécié l'ambiance festive avec des chants, danses et histoires. A noter : ce repas a été entièrement préparé par les bénévoles du Club (rôti cuit dans le four du boulanger), une sortie d'une journée le jeudi 21 mai à la Cité des Télécoms de Plomeur-Bodou en embarquement à Perros-Guirec pour la croisière aux sept îles, pique-nique le 24 juin pour clôturer la saison.

Le Club reprendra ses activités le mercredi 9 septembre 2026

- Une nouvelle sortie est prévue le 6 octobre 2026 à la Cité des Télécoms et à la croisière des 7 îles pour répondre à la liste d'attente des personnes n'ayant pu se joindre à nous le 21 mai (le car étant complet). Cette sortie est ouverte à tous ;
- Un concours de belote le dimanche 15 novembre en après-midi à la salle Michel Le Chesne ;
- Des sorties cinéma à la demande des adhérents ;

- Des lotos et quiz seront proposés pour les adhérents,
- Fin novembre, début décembre, un repas sera proposé avec spectacle et animation par un orchestre, à Mauron et Josselin.

Pour toute personne qui souhaite rejoindre le Club ou pour tous renseignements, n'hésitez pas à appeler :

Contacts :

Président – Jean TABART : 06 85 98 82 98

Vice-présidente – Marie-Odile LE RAY : 06 31 32 27 53

Vice-président – Patrice ROBERT : 06 45 45 52 25

Trésorier – Pierre FAROUX : 06 45 72 88 08



Amicale Laïque

L'amicale laïque du Pigeon Vert a organisé, cette année scolaire 2025-2026, de nombreux événements ayant permis de répondre au dynamisme de notre école en participant au financement de beaux projets.

Ainsi, la vente de notre fameux PiJus vert a été un succès. Le stock des 1 200 L a été écoulé en quelques mois, preuve de son goût fabuleux et... de nombreux gourmands à l'école.

Nous avons également travaillé avec La P'tite Flams, entreprise itinérante de tartes flambées ayant été fondée par une ancienne ATSEM de l'école maternelle.

Cette action a rencontré un beau succès parmi les familles de l'école mais a aussi attiré des inconnus puisque le Foodtruck s'était positionné d'abord sur le parking de l'école puis sur la zone des Trois Lapins.

Pour les fêtes de fin d'année, nous avons organisé une vente de bières locales et de saucissons, cela a rencontré un beau succès.

Mais, le point fort de notre année, a été l'organisation du Poiss' Oeuf. Pour la cinquième année consécutive, nous l'avons pensé main dans la main avec l'amicale laïque de l'école Andrée Chédid.

Cette chasse aux œufs (en chocolat), est un événement sportif et d'exploration puisque trois marches sont proposées à travers nos paysages.

Cette année, le point de départ était situé au centre du bourg de Nivillac, les parcours de 1 km, 2 km et 4 km ont permis aux



Comité de jumelage

Arzal - St Pé de Bigorre

Vous propose un déplacement et séjour à SAINT PE DE BIGORRE du 4 au 10 SEPTEMBRE à l'occasion des :

- 60 ans de la chorale « SAINT PE CHANTE »,
- ÉTAPE de la TRANSHUMANCE dans le village de SAINT PÉ.

Inscription :

Tél. : 06 87 77 54 81 ou 07 86 01 58 48

nombreux aventuriers - plus de 350! - d'observer attentivement l'architecture locale et les paysages environnants.

Même la météo maussade n'a pas gâché le plaisir de nos participants.

Nous avons œuvré à organiser une fabuleuse fête de l'école qui a eu lieu le 14 juin et qui était inspirée du thème sur lequel les enfants ont travaillé toute l'année avec leurs maîtresses : "Le Voyage autour du monde".

Pour finir l'année, le 19 juin, trois papas de l'école ont organisé un concert à la Wam Cave (zone des Trois Lapins, à Arzal), au bénéfice de l'école.

Nous vous invitons d'ores et déjà à notre soirée cinéma en plein air qui aura lieu le 14 septembre sur le terrain du village vacances des Gabelous, à Arzal. Un dessin animé sera projeté et une buvette permettra de se rafraîchir et de se restaurer. Une belle soirée en perspective pour entamer une prochaine année scolaire !

Notre équipe de bénévoles est dynamique, riche de bonnes idées pour notre école et nos enfants.



Idées' Arz

L'association Idées'Arz organise :

► Sortie surprise le 1^{er} septembre,

Vous pouvez vous inscrire auprès de :

Sylvie LEVESQUE : 06 27 89 31 99

► Un vide grenier dans le bourg le dimanche 13 septembre,

3 € le ml et 10 € pour emplacement véhicule,

Vous pouvez vous inscrire auprès de :

Patrice ROBERT : 06 45 45 52 25

Véronique BAETEMAN : 06 52 30 85 60

Buvette et restauration sur place.

Agenda

DIMANCHE 26 JUILLET

Vide-grenier

Complexe Michel Le Chesne
(AGA Foot)

14 & 15 AOÛT

Festiv'Arz

Site du Village Vacances - Le Barrage
(Alliance)

4 AU 10 SEPTEMBRE

Déplacement à St Pé de Bigorre

(Comité de jumelage)

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Forum des associations

Complexe Michel Le Chesne
(Alliance)

Pot d'accueil des nouveaux arrivants

Complexe Michel Le Chesne
(Mairie)

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Vide-grenier

Centre-bourg
(Idées Arz)

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

Virades de l'Espoir

(Vaincre la mucoviscidose)

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Bourse puériculture

Complexe Michel Le Chesne
(AGA Basket)

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

Concours de belote

Salle Michel Le Chesne
(Club de l'amitié)

VENDREDI 4 DÉCEMBRE

Marche nocturne Arzal-Billiers Téléthon

(Alliance, sport loisirs, culture de Billiers)

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Fest Deiz

Complexe Michel Le Chesne
(Idées Arz)



Fêtons La Forge



CINÉMAS

La Couronne

12, Bd de Bretagne - 56130 - La Roche Bernard
Tél. 02 99 90 90 63 - cinema-lacouronne.fr

Jeanne d'Arc

6, rue René Bazin - 56190 Muzillac
Tél. 02 97 45 66 10 - cinemuz.fr

NOUVELLE ACTIVITÉ

Anne-Sophie PERREIRA

NATUROPATHE

Certifiée FENAFEDE.

Orientée migraine et

accompagnement des sportifs.

Séance de massage naturopathique.

Consultation sur rendez-vous :

06 71 49 08 14